

17

DES VESTIGES
DE
L'ARCHITECTURE CAROLINGIENNE
DANS LE DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

PAR

M. ÉMILE BONNET

DOCTEUR EN DROIT

AVOCAT À LA COUR D'APPEL DE MONTPELLIER



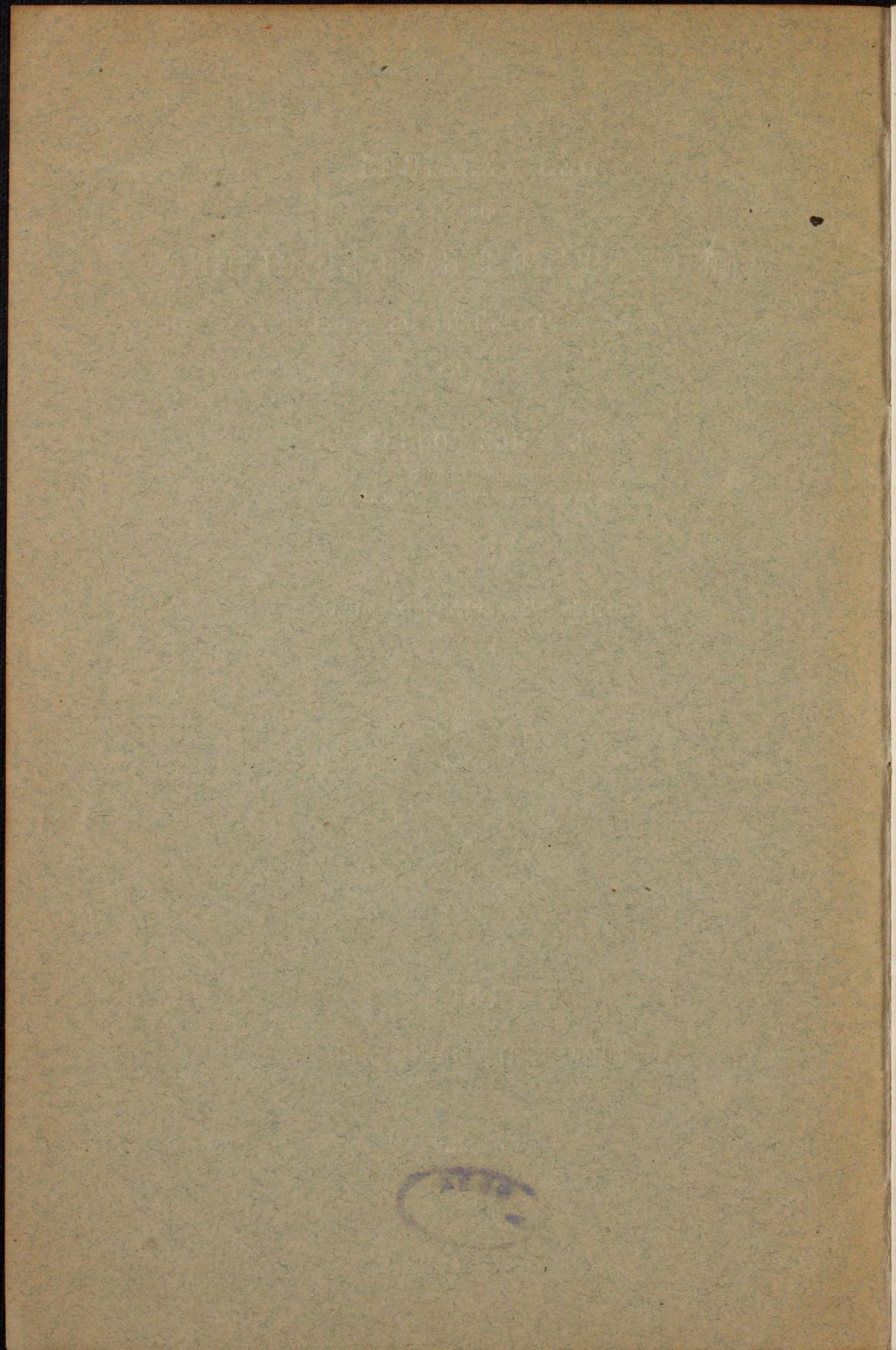
(Extrait du *Bulletin archéologique*. — 1904)



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCV





A Monsieur J.-A. Brutails
Cordial hommage
Emile Bourdier

DES VESTIGES
DE
L'ARCHITECTURE CAROLINGIENNE
DANS LE DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

2291200 500
2291200 500
2291200 500
2291200 500

DES VESTIGES
DE
L'ARCHITECTURE CAROLINGIENNE
DANS LE DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
PAR

LEG
Auguste B. JAILS
1859-1926

M. ÉMILE BONNET
DOCTEUR EN DROIT
AVOCAT À LA COUR D'APPEL DE MONTPELLIER



(Extrait du *Bulletin archéologique*. — 1904)



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCV



DES VESTIGES
DE
L'ARCHITECTURE CAROLINGIENNE
DANS LE DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

S'il faut en croire les archéologues qui ont étudié les monuments du département de l'Hérault, cette région serait particulièrement riche en édifices remontant à l'époque carolingienne.

M. Jules Renouvier qui a décrit, dans des travaux très estimés⁽¹⁾, les principaux édifices religieux de l'Hérault, n'hésite point à attribuer à cette période lointaine les églises de Villeneuve-lez-Maguelone, de Loupian, de Saint-Guilhem, de Quarante, la tour Saint-Étienne de Puissalicon et la partie inférieure de l'église de Celleneuve.

Prosper Mérimée partage l'opinion de M. Renouvier, au moins en ce qui concerne les églises de Celleneuve et de Villeneuve-lez-Maguelone⁽²⁾.

M. Louis Noguier, tout en reconnaissant que bien peu de monuments sont authentiquement antérieurs au xi^e siècle, classe comme carolingiennes les églises d'Espondeilhan, de Saint-Aphrodise et de la Madeleine de Béziers⁽³⁾.

Enfin M. Revoil, dans son *Architecture romane du Midi de la France*⁽⁴⁾, rapporte au ix^e ou au x^e siècle l'abside de Saint-Jacques de Béziers, les églises de Saint-Pierre-de-Rèdes, de Saint-Martin-

⁽¹⁾ *Des anciennes églises du département de l'Hérault*, dans *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 1^{re} série, vol. I, p. 83 et 321; *Monumens de quelques anciens diocèses de Bas-Languedoc, expliqués dans leur histoire et leur architecture* (Montpellier, 1840; in-8°).

⁽²⁾ *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*, p. 381 et 383.

⁽³⁾ *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, 2^{re} série, vol. V, p. 209.

⁽⁴⁾ Vol. I, p. 21, 28, 36 et 39; vol. III, p. 16.

de - Londres, de Saint - Guilhem - le - Désert et la tour de Puissalicon.

Il ressort de ce relevé que le département de l'Hérault ne comporterait pas moins d'une douzaine d'édifices carolingiens.

La science archéologique réagit aujourd'hui contre la tendance, qui a longtemps régné, à vieillir les monuments outre mesure. Il est, en effet, établi que très rares sont les édifices qui peuvent être attribués d'une manière authentique à la période qui s'étend du VIII^e au X^e siècle. Il faut en voir la raison dans la défectuosité des matériaux généralement employés et dans l'inhabileté des architectes et des ouvriers, le plus souvent incapables d'élever des œuvres durables.

Il existe donc de sérieuses préventions à l'encontre de la prétendue ancienneté des édifices que nous venons d'énumérer. Mais comme le développement de l'architecture ne s'est point produit partout d'une manière uniforme, on ne saurait *a priori* déclarer que ces monuments sont postérieurs au X^e siècle, et il est nécessaire pour les classer chronologiquement avec quelque certitude, de les comparer à d'autres monuments de date connue, appartenant à la même région.

On ne saurait contester qu'un certain nombre des édifices ci-dessus mentionnés n'aient une origine carolingienne. Nous savons notamment qu'il est fait mention de Celleneuve dans un diplôme de Charlemagne de l'année 799, que l'abbaye de Saint-Guilhem remonte au commencement du IX^e siècle et qu'Ermengaud, archevêque de Narbonne, fit la dédicace de l'église de Quarante en 982. Mais que reste-t-il des constructions primitives?

Pour répondre à cette question, il convient de rechercher quels sont les caractères attribués à l'architecture carolingienne dans la région qui nous intéresse.

D'après M. Renouvier⁽¹⁾, les églises de la fin du VIII^e et du IX^e siècle se distinguerait par un transept peu prononcé, des piliers carrés munis d'impostes sans ornements, des murs garnis d'arcatures encorbellées et de pilastres, des portails sans fûts composés de jambages simples et d'un linteau monolithe au-dessous du cintre, un appareil petit, régulier, formé de pierres dures séparées par d'épaisses couches de ciment. Ces édifices auraient une

⁽¹⁾ *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 1^{re} série, vol. I, p. 342.

ou trois nefs terminées à l'Orient par une ou trois absides parallèles de forme circulaire; elles auraient une voûte cylindrique avec arcs doubleaux en plein cintre, de petites fenêtres cintrées et ébrasées; enfin, elles seraient ornées de sculptures minutieuses et arrêtées, et notamment de frises en dents de scie. Le même archéologue ajoute que, sous l'influence des désordres qui suivirent le démembrément de l'Empire, un élément de barbarie intervint dans les arts au x^e siècle et dénatura complètement les anciennes traditions. Les édifices qui s'élevèrent alors, dit-il, sont marqués de caractères plus grossiers, plus barbares, mais en même temps plus originaux. Les monuments de cette seconde période se distinguaient par des signes non équivoques: négligence du transept dans le plan, voûtes en fer à cheval ou refaites, ce qui indiquerait qu'elles étaient mal construites ou seulement en bois; piliers avec colonnes simples ou accouplées; contreforts peu saillants; portails avec fûts, mais à un seul ordre et avec le linteau monolithe; ornements en pierre noire; billettes ou dessins très grossiers; sculptures d'hommes et d'animaux barbares et tout à fait élémentaires; appareil plus grand, moins régulier et moins bien cimenté.

Il suffit d'examiner les nombreuses églises romanes du département de l'Hérault pour se convaincre qu'aucun des caractères architectoniques énumérés par M. Renouvier n'appartient exclusivement à la période carolingienne. Ils se retrouvent tous dans des monuments du xi^e siècle et certains même persistent au xii^e siècle.

S'il est exact de dire que le petit appareil a presque toujours été employé, sous les Carolingiens, à l'exclusion de tout autre, il n'est pas moins vrai qu'on s'en est servi dans notre région, durant toute la période romane. La cathédrale de Saint-Pons-de-Thomières qui date de la fin du xi^e siècle, en offre un exemple intéressant. Les murs garnis d'arcatures encorbellées et de pilastres ne sont pas rares dans nos églises romanes; on peut en voir à Maguelone, à Castelnau, à Montferrier, à Valergues, à Saint-Sylvestre-de-Montcalmès et dans bien d'autres monuments des xi^e et xii^e siècles. Il en est de même des décosations en dents de scie, très usitées dans l'ancien diocèse de Maguelone⁽¹⁾. Nous trouvons ce genre d'or-

⁽¹⁾ M. Renouvier, comme MM. Mérimée et Revoil, donne le nom de *dents de scie* à un genre de décoration qui consiste en bandeaux de cannelures anguleuses et qui a été fréquemment employé dans le Midi de la France,

nement à Maguelone, à Murviel-lez-Montpellier, à Saint-Antoine-de-la-Cadoule, à Brissac, à Argeliers, à Loiras, à Saint-Jean-de-la-Blaquière, dans des églises qui sont certainement postérieures au x^e siècle. En ce qui concerne l'absence ou le peu de saillie du transept, c'est là un caractère qui est commun à tous nos édifices romans. Nous ferons la même remarque pour les contreforts toujours peu saillants, sauf lorsqu'ils sont utilisés pour supporter des ouvrages de fortification. Ils sont souvent réduits à l'état de simples pilastres, comme on peut le voir dans les églises de Montels et de Lattes, qui sont du xii^e siècle. Les portails, tels qu'ils sont décrits par M. Renouvier, ne sont pas davantage caractéristiques de la période carolingienne. L'église d'Assas qui, d'après cet archéologue même, appartient au style roman de la dernière époque, ne possède-t-elle pas un portail surmonté d'un linteau monolithique au-dessous de son cintre? Il est vrai qu'il est soutenu par deux colonnes et présente plusieurs ordres. Mais le portail de Maguelone, qui est daté de 1178, ne répond-il pas exactement à la description de M. Renouvier?

M. Revoil a, sur l'architecture carolingienne, des idées très différentes de celles de M. Renouvier, et bien que ses études aient surtout porté sur des monuments de la Provence, du Dauphiné et du Comtat, il convient de rappeler ici ses théories, puisqu'il s'est prononcé sur l'âge de plusieurs de nos édifices religieux.

D'après ce savant architecte, les caractères propres aux monuments carolingiens dans le Midi de la France seraient l'imitation de l'art antique dans le style général et la sculpture, la construction en grand appareil et surtout la taille des assises de cet appareil qui seraient généralement couvertes de dessins divers en pointillés et de stries en forme de chevrons ou de fougères (*opus spicatum*). Les marques des tâcherons fourniraient encore, par la forme particulière des sigles et lettres qui les composent, des indications certaines d'une origine carolingienne⁽¹⁾.

Nous remarquerons, tout d'abord, que les églises de notre région que M. Revoil considère comme antérieures au xi^e siècle, présentent peu ou point ces caractères. Exception faite pour la remarquable abside de l'église Saint-Jacques de Béziers⁽²⁾, on n'y retrouve

⁽¹⁾ *Architecture romane du Midi de la France*, vol. III ; appendice.

⁽²⁾ Cette abside présente la plus grande ressemblance avec celle de l'église abbatiale d'Alet (Aude), qui est généralement attribuée au xii^e siècle,

guère de réminiscences de l'art antique. Nous avons déjà dit qu'elles étaient généralement construites en petit appareil. Enfin, les assises d'aucune d'entre elles n'offrent de tailles en pointillés ou en feuilles de fougères. Du reste, il est aujourd'hui reconnu que si les assises à taille décorative se rencontrent dans des monuments très anciens et apparaissent même à l'époque mérovingienne, elles ont persisté jusqu'au XI^e siècle et même jusqu'à la fin de la période romane⁽¹⁾. Nous pourrions citer comme exemples, dans le département, la corniche de l'église, récemment détruite, de Saint-Martin-des-Sales ou de Divisan, près de Béziers⁽²⁾, ou encore une partie de la voûte de l'ancienne église de Loupian; mais on nous opposerait peut-être que certains archéologues assignent à ces édifices une date très reculée. Cette objection n'est point à craindre en ce qui touche l'archivolte de la fenêtre de l'abside de l'église de Valergues et les remparts de Saint-Pons-de-Thomières, dont quelques parties présentent l'appareil en feuille de fougères, notamment au Nord-Est de l'enceinte, près de la porte de Nostre-Senhé. Ces remparts ne sont certainement pas antérieurs à la fin du XII^e siècle, puisqu'ils furent construits à la suite d'un accord intervenu, en 1171, entre Raimond de Dourgne, abbé de Saint-Pons, et Roger Trencavel, vicomte de Béziers.

Quant aux marques de tâcherons, il est dangereux d'y chercher les éléments d'une classification chronologique, car certaines se retrouvent sur des monuments construits à plusieurs siècles de distance, soit qu'elles aient été gravées sur des matériaux réemployés, soit que leur usage ait longtemps persisté.

On a souvent considéré comme caractéristiques des monuments antérieurs au XI^e siècle, les décosrations en pierre noire qui ornent extérieurement un certain nombre de nos édifices religieux et qui semblent inspirées par une influence orientale. Une tradition populaire, fort accréditée, veut que ce genre d'ornementation désigne les églises fondées par Charlemagne, d'où le nom de «cordon de Charlemagne» donné couramment aux frises en pierre noire de nos vieilles églises. Cette tradition ne repose sur aucun fondement sérieux et ne mérite d'être signalée que parce qu'elle a été souvent

⁽¹⁾ Voir C. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, vol. I, p. 13 et 215.

⁽²⁾ Voir L. Noguier, *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, 2^e série, vol. VI, p. 295.

considérée comme un fait acquis. En réalité, comme l'a très justement remarqué M. Noguier⁽¹⁾, ce procédé décoratif se retrouve sur des édifices qui appartiennent à l'ère romane secondaire, et notamment sur la tour de l'église de Villeneuve-lez-Béziers et sur le campanile de Cassan. Bien plus, on peut voir une décoration de ce genre sur un monument du xiii^e siècle : l'église de Saint-Julien-d'Olargues, qui a été consacrée le 5 novembre 1227⁽²⁾.

Certaines églises de la région qui nous occupe présentent une particularité curieuse. Leur porte principale s'ouvre sur le côté méridional, c'est-à-dire sur le côté droit lorsque l'édifice est régulièrement orienté. M. Mérimée attache de l'importance à cette disposition qu'il a retrouvée, dit-il, dans plusieurs églises réputées carolingiennes et assurément très anciennes⁽³⁾. De son côté, M. Noguier observe que la porte d'entrée est ainsi placée à Notre-Dame-d'Espondeilhan, à Saint-Aphrodise et à la Madeleine de Béziers, églises que cet estimable archéologue considère comme carolingiennes⁽⁴⁾, ainsi que nous avons eu l'occasion de le dire. Cette disposition est-elle vraiment primitive et peut-elle nous fixer sur l'âge des monuments qui la présentent? Assurément non. Cette particularité n'est caractéristique d'aucune époque. Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer qu'on la retrouve non seulement sur un grand nombre d'édifices des xi^e et xii^e siècles, parmi lesquels nous citerons, en ne puisant nos exemples que dans le département de l'Hérault, les églises de Saint-Martin-de-Londres, de Montels, de Castelnau, de Montferrier, d'Assas, de Murviel-lez-Montpellier, de Saint-Sylvestre-de-Montcalmès, la chapelle de Saint-Nazaire, près Roujan; mais encore sur des monuments de la période gothique, comme les églises de Vias, du Vignogoul et de Montagnac. La raison de cette disposition de la porte d'entrée nous paraît tout à fait locale. Elle tient certainement à ce que le vent le plus redoutable dans la région, par sa fréquence et son impétuosité, souffle du Nord-Ouest, d'où une tendance naturelle à mettre à l'abri, du côté du Midi, les ouvertures de l'édifice. Nous disons les ouvertures,

(1) *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, 2^e série, vol. VI, p. 302.

(2) Voir l'inventaire des titres de la terre et seigneurie d'Olargues, fait en l'année 1780, liasse 2, n^o 1, dans les Archives du duc de Lévis-Mirepoix, conservées en son château de Léran.

(3) *Op. cit.*, p. 382, note 1.

(4) *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, 2^e série, vol. V, p. 223.

d'une manière générale, car on peut remarquer, dans beaucoup de nos monuments, que les architectes ont raréfié ou même supprimé complètement les fenêtres du côté du Nord et de l'Ouest. L'église Saint-Pierre-de-Rèdes offre un intéressant exemple de cette particularité.

Il ressort des brèves observations que nous venons de présenter que les archéologues qui ont attribué à la période carolingienne un si grand nombre de monuments de notre région, se sont mépris sur les caractères de l'architecture antérieure au xi^e siècle. En effet, ce qui caractérise cette architecture ce n'est point l'imitation de l'art antique, pas plus qu'un type particulier de plan ou de décoration, c'est la dégénérescence complète des traditions latines par l'apport d'un élément barbare dû à l'invasion des Francs. Cet art barbare se manifeste notamment par une ornementation géométrique ou fantastique, qui est exécutée toute en méplat ou en simple gravure au trait, comme si les procédés des ouvriers barbares, habiles surtout à travailler le bois et le métal, avaient été appliqués au travail de la pierre.

Nous possédons, dans le département de l'Hérault, quelques spécimens de cette sculpture archaïque. Ils sont conservés à Saint-Guilhem-le-Désert, dans la chapelle dite des Antiquités, et proviennent vraisemblablement du primitif édifice élevé par le célèbre duc d'Aquitaine dans ce coin perdu des gorges de l'Hérault, auquel il a donné son nom.

Mais à part les fragments que nous venons de signaler, à part quelques autres débris tels qu'un chapiteau servant de bénitier dans l'église de Séргnan, les substructions de la crypte de la cathédrale de Lodève, et peut-être la crypte semi-circulaire de l'église Saint-Aphrodise de Béziers, fâcheusement défigurée par plusieurs restaurations, nous sommes obligé de conclure que, parmi les nombreuses églises romanes que possède le département de l'Hérault, aucune ne remonte à l'époque carolingienne.



